

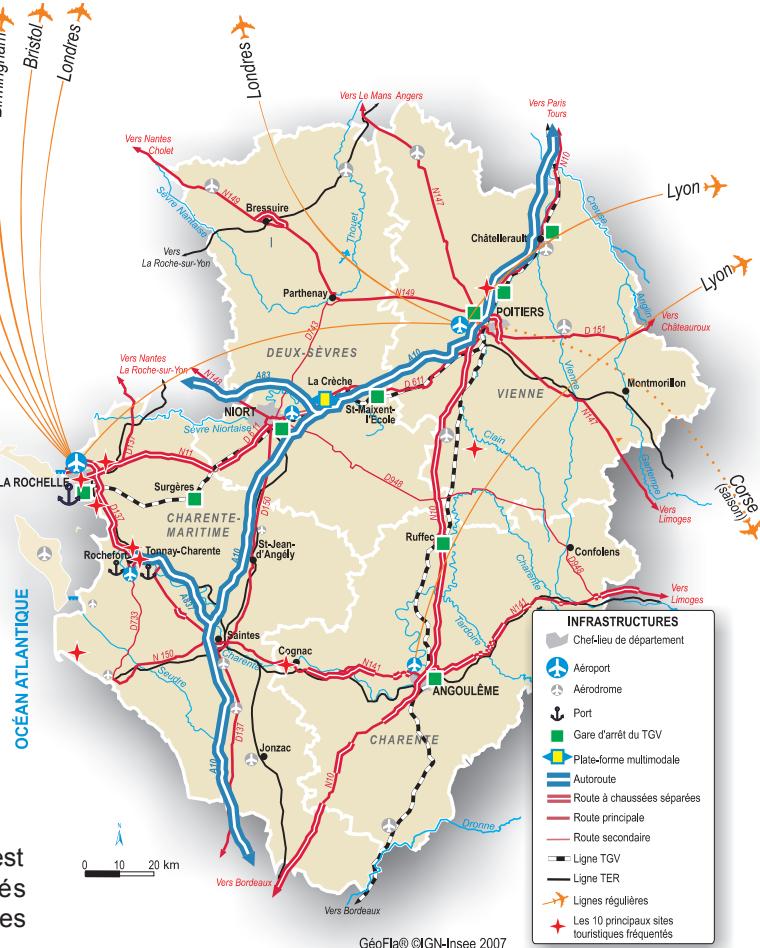
Saison touristique 2007 : quels hébergements collectifs ont choisis les touristes ?

Reposant sur des lieux et des activités variés, le tourisme picto-charentais dispose d'une offre diversifiée d'hébergements collectifs. La zone balnéaire de la Charente-Maritime est la plus attractive. Les autres départements développent des formes de tourisme complémentaires. La région propose une offre milieu de gamme qui attire d'abord une clientèle française. L'année 2007, marquée par une météo médiocre, atteint de bons résultats mais contrastés selon les types d'hébergements.

Entre avril et septembre 2007, la région Poitou-Charentes a accueilli près de 2 millions de touristes dans les hôtels, 1 million dans les campings et 400 000 dans les autres types d'hébergements collectifs (villages vacances, résidences de tourisme...) pour un total de 12 millions de nuitées. L'équation mer + soleil + plein air s'avère toujours gagnante. En effet, plus de la moitié des nuitées touristiques de la saison a été réalisée dans les campings du littoral et des îles. L'ensoleillement moyen, le plus élevé après celui du littoral méditerranéen, favorise cette fréquentation. Les infrastructures de transport (autoroutes, 9 gares TGV, 5 aéroports...) permettent aussi une bonne accessibilité du Poitou-Charentes, avec cependant quelques zones moins équipées comme au centre, au nord-ouest et à l'est de la région (illustration 1).

Le tourisme picto-charentais est diversifié avec des activités balnéaires traditionnelles et des

Infrastructures de transport et principaux sites touristiques en 2007 (illustration 1)



attractions spécifiques (Futuroscope, Aquarium de La Rochelle, parcs animaliers). Il offre également un tourisme nature (marais poitevin...) ainsi que culturel (art roman...), sportif (golfs, chemins de randonnées pédestres et cyclistes...), viticole (maisons du cognac...), fluvial, thermal et d'affaires. Cette dernière catégorie de tourisme est importante pour les hôtels puisqu'elle représente 40 % de leurs nuitées totales. Une offre d'hébergement à prix modéré (campings, hôtels entrée et milieu de gamme, maisons familiales, centres de vacances et auberges de jeunesse) est présente sur les quatre départements.

Les campings représentent 70 % de la capacité d'hébergements

Entre avril et septembre, plus de 31 millions de nuitées potentielles (*cf. définitions*), réparties sur 1 060 hébergements, sont proposées aux touristes en Poitou-Charentes (*illustration 2*). La région dispose d'un peu moins de campings que d'hôtels mais les campings ont une capacité bien supérieure avec 70 % des nuitées potentielles.

Les autres hébergements collectifs sont peu nombreux (145 établissements) mais proposent autant de

nuitées potentielles que les hôtels, soit environ 4,5 millions. Parmi eux, 35 % sont des villages de vacances, un quart des résidences de tourisme, un quart des centres de vacances, 10 % des maisons familiales de vacances et 5 % des auberges de jeunesse. Les villages de vacances ont les plus fortes capacités, possédant près de 50 % des nuitées potentielles de l'ensemble de ces hébergements.

Avec une plus forte proportion de campings et d'hôtels milieu de gamme qu'en France entière, la région propose des hébergements plus accessibles. En effet, près de la moitié de l'hôtellerie française est classée en 2 étoiles. En Poitou-Charentes ce sont les deux-tiers des hôtels qui sont enregistrés dans cette catégorie. Les catégories entrée de gamme (0-1 étoile) et haut de gamme (3-4 étoiles) sont donc moins représentées avec respectivement 18 % et 17 %. En Poitou-Charentes, comme en France métropolitaine, six campings sur dix sont répertoriés en catégorie 1 et 2 étoiles et quatre sur dix en 3 et 4 étoiles.

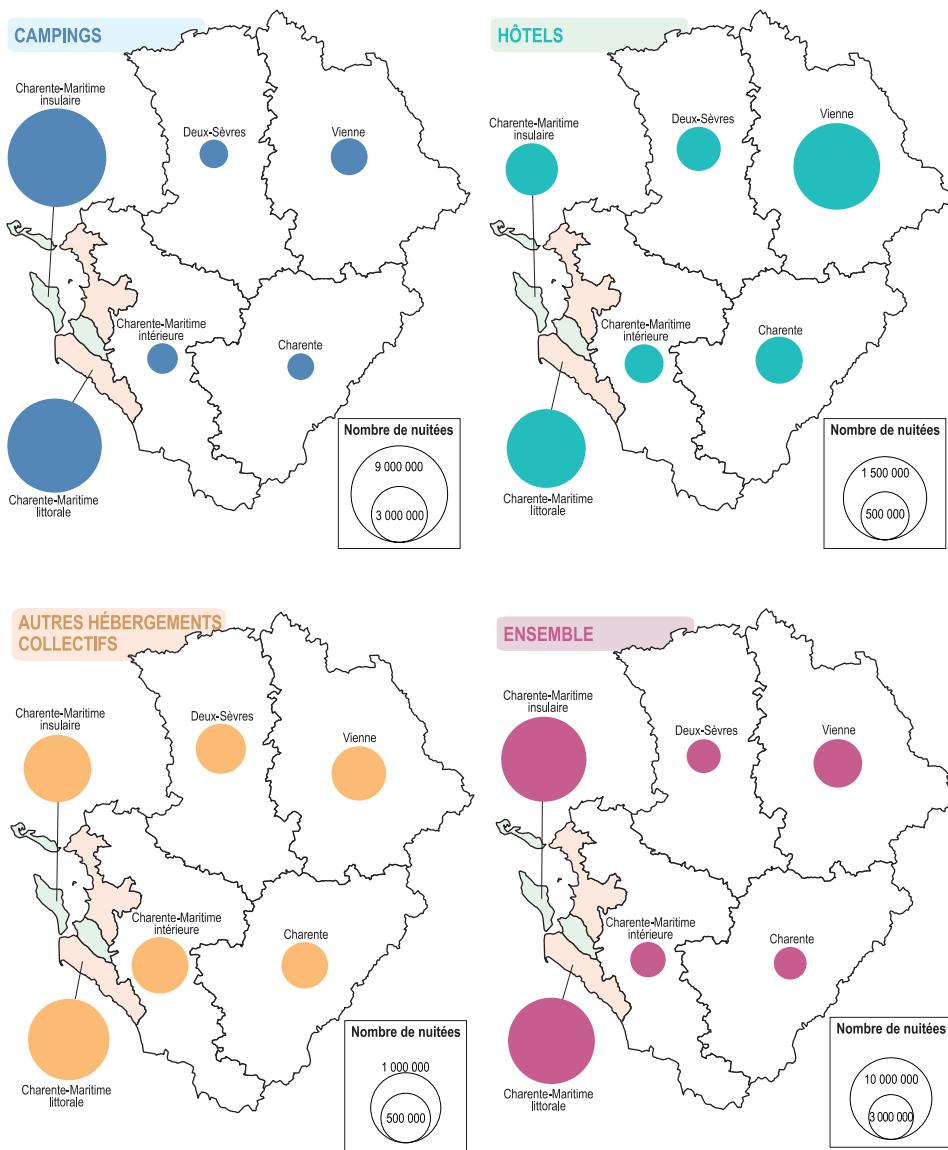
En ce qui concerne les enseignes hôtelières, les hôtels de chaîne sont présents sur toutes les zones de la région, à l'exception de l'île de Ré. Cependant, ils sont cinq fois moins nombreux que les hôtels indépendants.

La Charente-Maritime possède le 2^e parc de campings de France

Les zones balnéaires concentrent plus de la moitié des hébergements touristiques de la région (*illustration 3*) et près des trois-quarts des nuitées potentielles disponibles. Les parties insulaires et littorales de la Charente-Maritime sont les seules dans la région à disposer d'un parc de campings prédominant. Ce parc situe la Charente-Maritime à la deuxième place des départements français après la Vendée. Ses capacités sont six fois supérieures aux trois autres départements de la région réunis. Les hôtels de l'île de Ré attirent une clientèle plus aisée : la moitié du parc hôtelier est en 3-4 étoiles. Plus de la moitié des résidences de tourisme de la région sont situées sur les îles de Ré et d'Oléron.

Le nombre d'hôtels est important dans la Vienne. La zone Poitiers-Futuroscope

Nuitées potentielles par type d'hébergements en 2007 (*illustration 2*)



Sources : Insee - Direction du Tourisme

ments collectifs ont choisis les touristes ?

propose le plus grand nombre d'hôtels de chaîne de la région. Les campings y sont mieux équipés que dans le reste de la région avec une plus forte proportion des 3 et 4 étoiles du fait, notamment, d'un aménagement plus récent.

Les départements des Deux-Sèvres et de la Charente ont aussi une structure d'hébergements différente. Les Deux-Sèvres ne proposent que 10 % de ses hôtels en catégorie 3 étoiles et aucun en 4 étoiles. Des maisons familiales de vacances y sont implantées ainsi qu'en Charente-Maritime. La Charente est peu équipée en campings, mais comme la Charente-Maritime intérieure, elle dispose proportionnellement de plus de villages de vacances que les autres zones.

Un taux d'occupation dans les hôtels un peu plus élevé que dans les autres régions atlantiques

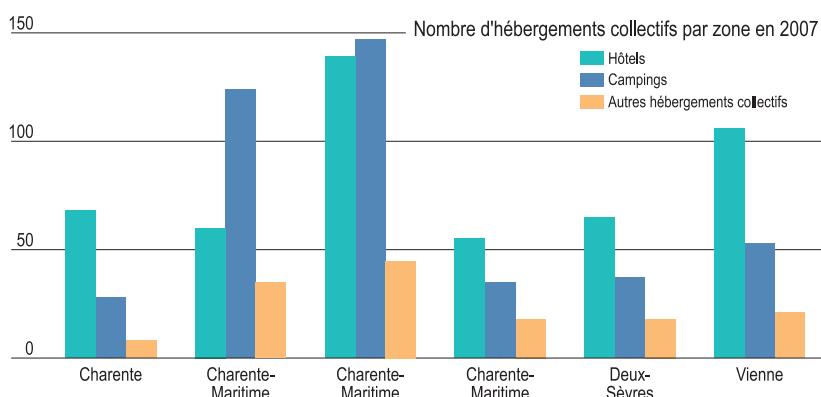
Globalement sur la saison touristique, le taux moyen d'occupation des hôtels de la région est un peu plus élevé que celui de la côte atlantique. Les taux d'occupation sont assez homogènes sur toutes les zones géographiques de la région (illustration 4). Les hôtels sont toutefois davantage occupés sur La Rochelle-Rochefort et l'île de Ré. Les hôtels de catégorie 0-1 étoile affichent en général dans la région un taux d'occupation supérieur de 5 à 10 points à celui des 3-4 étoiles. Seule la situation des îles est différente : le taux d'occupation des hauts de gamme y est de plus de 25 points supérieur à l'entrée de gamme. Les hôtels de chaîne, offrant des gammes d'équipements standards connues, sont plus occupés que les hôtels indépendants quelle que soit la zone géographique.

La fréquentation des campings hors période estivale est moins importante, ce qui explique en partie un taux moyen d'occupation deux fois plus faible que celui de l'hôtellerie traditionnelle. Le taux d'occupation des campings picto-charentais est néanmoins dans la moyenne des taux français. À l'intérieur des terrains de campings, les deux catégories d'emplacements ne sont pas occupées de façon identique. Les emplacements locatifs sont plus appréciés que les emplacements nus (leurs taux moyens d'occupation sont

respectivement de 45 % et 25 %). Dans les campings, les touristes recherchent un certain confort : quelle que soit la zone, le taux d'occupation est de 10 à 20 points supérieur dans les campings 3-4 étoiles par rapport aux 1-2 étoiles.

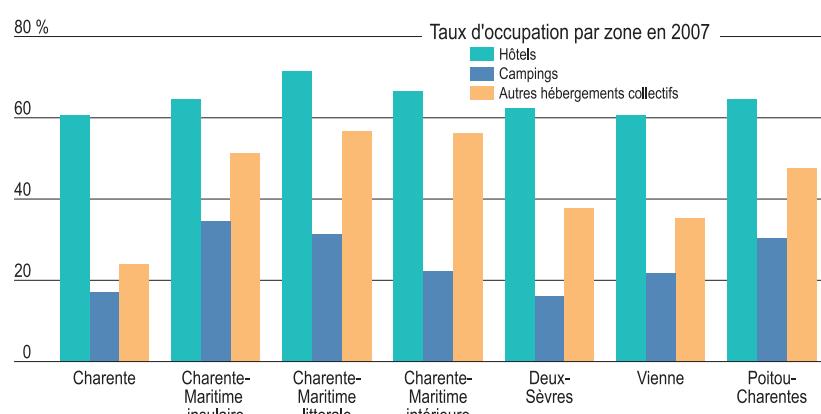
Le taux moyen d'occupation des autres hébergements collectifs (villages vacances, résidences de tourisme...), voisin de 50 %, se situe entre celui des hôtels et celui des campings sur toutes les zones de la région. Toutefois, les autres hébergements collectifs de

Part des campings prépondérante sur la zone balnéaire (illustration 3)



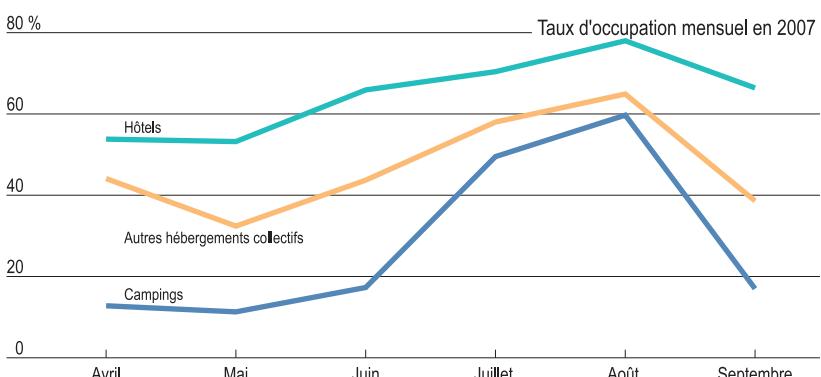
Sources : Insee - Direction du Tourisme

Un taux d'occupation plus homogène dans les hôtels (illustration 4)



Sources : Insee - Direction du Tourisme

Les écarts de taux d'occupation se réduisent en août (illustration 5)

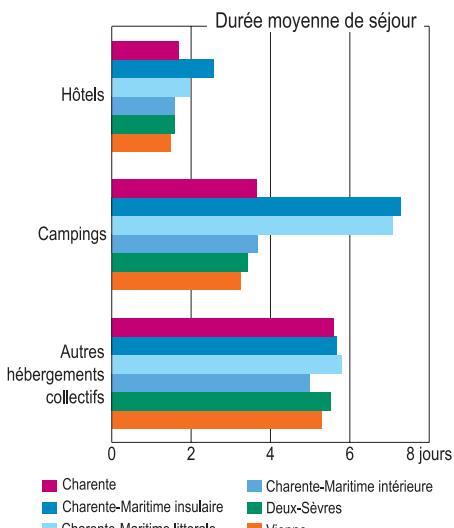


Sources : Insee - Direction du Tourisme

Charente-Maritime, y compris à l'intérieur des terres, sont jusqu'à deux fois plus remplis que ceux des trois autres départements.

Le profil mensuel des taux d'occupation révèle aussi certaines disparités (*illustration 5*). Les fluctuations sont moins fortes dans les hôtels que dans les deux autres types d'hébergements.

En zone balnéaire, les séjours en campings durent une semaine (*illustration 6*)



En 2007, malgré ses jours fériés, le mois de mai n'a pas été propice au tourisme : une météo médiocre et l'absence de vacances scolaires sur la période en sont principalement la cause. C'est le mois le plus faiblement occupé de la saison pour tous les types d'hébergements. Les taux d'occupation des mois de juin et de septembre sont relativement proches. Sans surprise, le mois d'août arrive en tête avec de forts taux d'occupation : 80 % pour les hôtels, 60 % pour les campings et 65 % pour les autres hébergements collectifs.

Une durée moyenne de séjour plus élevée en zone balnéaire

La durée moyenne de séjour de 1,7 jour varie peu dans les hôtels, aussi bien géographiquement que mensuellement (*illustration 6*). Il s'agit essentiellement d'un tourisme de passage avec un poids important du tourisme d'affaires. Toutefois, les touristes séjournent un jour de plus sur les îles que partout ailleurs dans la région.

Les touristes s'installent pour des durées plus longues dans les campings avec en moyenne six jours et demi. En

zone balnéaire, ils restent sept jours en moyenne alors que «dans les terres» leur temps de séjour est deux fois moindre.

Entre celle des hôtels et des campings avec cinq jours et demi, la durée moyenne de séjour dans les autres hébergements collectifs est assez comparable d'un département à l'autre. Les comportements sont néanmoins inégaux d'un type d'hébergement à l'autre (en août de dix jours en maison familiale à moins de trois jours en auberge de jeunesse). En effet, les différents types d'hébergements attirent une clientèle variée : séjours familiaux longs liés aux vacances scolaires et aux locations à la semaine, clientèle jeune de passage, séminaires professionnels, week-ends...

Une faible fréquentation étrangère

Bien que près d'un demi-million de touristes étrangers soient venus en Poitou-Charentes en 2007, ils ne font pas de la région une de leur destination préférée. France entière, les nuitées étrangères représentent 35 % de la fréquentation touristique. Dans la région, ce taux n'est que de 15 % dans les hôtels, 18 % dans les campings et 4 % dans les autres hébergements collectifs.

Contrairement aux hôtels, la fréquentation étrangère dans les campings est très inégale selon les départements : 45 % en Charente, 35 % en Vienne, plus de 20 % dans les Deux-Sèvres et en Charente-Maritime intérieure et moins de 15 % sur les îles.

Dans les autres hébergements collectifs, la clientèle étrangère fréquente essentiellement les auberges de jeunesse. Les hébergements accueillant des colonies de vacances ou appartenant à des comités d'entreprise sont fréquentés majoritairement par une clientèle française.

En hôtellerie de plein air comme en hôtellerie traditionnelle, la principale clientèle étrangère est originaire du Royaume-Uni (plus d'un tiers), suivie de près par les Néerlandais en camping et par les Espagnols en hôtel.

Michèle Fazilleau

Quels acteurs dans le domaine du développement du tourisme ?

L'État définit et met en œuvre la politique nationale du tourisme. En région, la délégation régionale au Tourisme assure le suivi de l'ensemble des actions concourant à la mise en œuvre de la politique de l'État. Le Conseil régional avec son comité régional du Tourisme définit les objectifs à moyen terme du développement touristique régional, en fixe les modalités et les conditions de mise en œuvre. Le schéma régional du tourisme 2005-2010 prévoit d'encourager un tourisme ouvert à tous et toute l'année, respectueux de l'environnement naturel et humain. Dans

chaque département un schéma d'aménagement touristique départemental prenant en compte les orientations définies par le schéma régional est mis en place. Le comité départemental du Tourisme créé par le Conseil général le prépare et le met en œuvre. D'autres acteurs interviennent également dans le domaine du tourisme : les organismes consulaires (chambres de Commerce et d'Industrie...), les communes ou leurs groupements, les offices du tourisme, les associations et les professions du tourisme et des loisirs...

Conjoncture - Évolution 2006/2007 dans les hôtels et les campings

Saison touristique 2007 : une bonne dynamique contrariée par la météo

La saison touristique 2007 a été marquée par une météo défavorable (températures inférieures de 3 degrés en juillet-août par rapport à 2006 et fortes précipitations en juin et juillet) et des résultats contrastés selon les hébergements touristiques.

Les nuitées dans les campings sont en baisse de - 3,4 % par rapport à une saison touristique 2006 particulièrement bonne. Le niveau des nuitées en 2007 est légèrement en deçà de la fréquentation moyenne des campings de la période 2000-2006. Ce repli est davantage marqué dans les campings de première catégorie (- 5 % dans les 0 et 1 étoile) que dans les catégories supérieures (- 3 % dans les 3 étoiles et - 1 % dans les 4 étoiles). Il est surtout très fort pour les emplacements nus (- 9 %) tandis que les emplacements disposant d'un mobil-home ou d'une installation ont été davantage occupés (+ 4 % des nuitées) en raison certainement des conditions climatiques.

Enfin, les nuitées étrangères dans les campings ont plus faiblement baissé que les nuitées françaises, notamment grâce aux touristes britanniques, qui deviennent les premiers clients des campings de la région, et des Espagnols. À l'inverse, les Hollandais, les Allemands et les Belges sont venus moins nombreux.

Les nuitées dans les hôtels sont supérieures de 2,7 % à celles de la saison

touristique 2006. C'est le meilleur résultat constaté dans les hôtels depuis 2002. Les hôtels entrée de gamme ont davantage profité de ce dynamisme (+ 6 % et + 4 % pour les 0 et 1 étoile) que les milieux de gamme (+ 2 % pour les 2 étoiles) et les hauts de gamme (+ 0,7 % pour les 3 étoiles). Les 4 étoiles, peu importants dans la région avec seulement 2 % des nuitées, ont largement profité de la bonne tenue des hôtels (+ 12 %).

L'évolution de la fréquentation entre 2006 et 2007 a été identique dans les campings et les hôtels pour les principales nationalités. Elle a augmenté pour les Britanniques et les Espagnols tandis qu'elle a baissé pour les Belges et les Allemands. En revanche, les Hollandais sont venus plus nombreux dans les hôtels de la région ce qui n'est pas le cas dans les campings. À noter la progression significative du nombre de touristes asiatiques, notamment chinois, même s'ils ne représentent qu'un peu plus de 2 % des nuitées totales.

Les résultats dans les hôtels et les campings sont contrastés selon les territoires. La météo peu clément a plutôt favorisé un tourisme urbain.

La Charente-Maritime, reste la destination préférée des touristes, avec environ 50 % de la fréquentation hôtelière de la région et 90 % de la fréquentation des campings. Mais elle a souffert du mauvais temps, avec

une baisse des nuitées des campings sur chaque zone de son territoire, et une baisse des nuitées des hôtels dans le sud du département (pays Arvert et île d'Oléron) et dans une moindre mesure sur l'île de Ré (- 0,7 %). La zone La Rochelle-Rochefort et l'intérieur des terres ont également souffert de la météo, avec une chute de - 5 % et - 6 % des nuitées en campings, mais qui, exception pour le département, a été accompagnée d'une hausse de + 2 % de nuitées en hôtels.

La fréquentation des campings dans les Deux-Sèvres chute fortement (- 10 %), sans que cela ne bénéficie aux hôtels dont la fréquentation est stable.

Les campings de la Charente accusent aussi le coup avec - 4 % de fréquentation, mais réalise une très bonne fréquentation de ses hôtels (+ 6 %).

La Vienne, et notamment la zone Poitiers-Futuroscope, a connu de meilleurs résultats que le reste de la région. Les campings autour de Poitiers et du Futuroscope ont attiré davantage de touristes (+ 7 % des nuitées) tandis que les autres campings du département ont connu une légère baisse de leur fréquentation. La fréquentation des hôtels a été particulièrement dynamique avec + 7 % pour le département et + 8,5 % pour la zone Poitiers-Futuroscope. Les touristes semblent avoir été attirés par des attractions plus abritées.

	Nuitées en hôtels				Nuitées en campings		
	Total en 2006	Total en 2007	Évolution 2007/2006 (en %)		Total en 2006	Total en 2007	Évolution 2007/2006 (en %)
Par zone							
Charente	275 784	292 972	6,2	Charente	121 619	116 805	- 4,0
Charente-Maritime	1 569 387	1 568 168	- 0,1	Charente-Maritime	6 328 967	6 110 161	- 3,5
<i>dont Arvert</i>	242 947	232 746	- 4,2	<i>dont Arvert</i>	2 080 666	2 004 715	- 3,7
<i>île d'Oléron</i>	153 719	146 707	- 4,6	<i>île d'Oléron</i>	1 626 202	1 591 889	- 2,1
<i>île de Ré</i>	225 768	224 223	- 0,7	<i>île de Ré</i>	1 523 075	1 473 123	- 3,3
<i>La Rochelle-Rochefort</i>	708 604	721 447	1,8	<i>La Rochelle-Rochefort</i>	946 192	897 249	- 5,2
<i>non balnéaire</i>	238 349	243 044	2,0	<i>non balnéaire</i>	152 836	143 182	- 6,3
Deux-Sèvres	264 684	264 486	- 0,1	Deux-Sèvres	139 855	126 355	- 9,7
Vienne	919 719	985 828	7,2	Vienne	282 819	286 155	1,2
<i>dont Poitiers-Futuroscope</i>	749 292	812 975	8,5	<i>dont Poitiers-Futuroscope</i>	102 703	109 704	6,8
Par catégorie							
0 étoile	441 983	468 120	5,9	1 étoile	212 104	197 494	- 6,9
1 étoile	301 656	313 954	4,1	2 étoiles	2 391 375	2 275 494	- 4,8
2 étoiles	1 579 687	1 611 695	2,0	3 étoiles	2 472 624	2 392 872	- 3,2
3 étoiles	645 997	650 340	0,7	4 étoiles	1 797 152	1 773 617	- 1,3
4 étoiles	60 251	67 346	11,8				
Poitou-Charentes	3 029 574	3 111 455	2,7	Poitou-Charentes	6 873 255	6 639 477	- 3,4

Sources : Insee - Direction du Tourisme

définitions

Nuitées

Nombre total de nuits passées par les clients dans l'établissement; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Taux d'occupation

Rapport entre le nombre d'équipements (emplacements de campings, chambres d'hôtels, appartements dans une résidence de vacances...) occupés et le nombre d'équipements effectivement offerts.

Durée moyenne de séjour

Rapport entre le nombre de nuitées et le nombre d'arrivées dans un même établissement.

Nuitées potentielles

Il s'agit d'un indicateur de capacité du nombre de nuitées potentielles calculé en faisant le rapport entre les nuitées et le taux d'occupation.

Emplacements nus

Emplacements dans les campings dépourvus de toute forme d'hébergement.

Emplacements locatifs ou équipés

Emplacements dans les campings dotés d'un hébergement (bungalow, bungatoile, mobil-home...).

Hôtellerie de plein air

Tous les terrains de campings quel que soit leur équipement.

Hôtels de chaîne

Hôtels sous enseigne d'une chaîne hôtelière.

Village de vacances

Tout ensemble d'hébergements faisant l'objet d'une exploitation globale, à caractère commercial ou non, destiné à assurer des séjours de vacances et de loisirs à un prix forfaitaire comportant la fourniture des repas ou des moyens individuels pour les préparer et l'usage d'équipements collectifs permettant des activités de loisirs sportifs et culturels.

Maison familiale de vacances

Établissement agréé par la DDASS, sans but lucratif, à caractère social, familial et culturel ayant pour principale vocation l'accueil des

familles pendant leurs vacances et leurs loisirs, en priorité ouvert aux familles à revenus modestes.

Auberge de jeunesse

Établissement régi par une association à but non lucratif offrant un hébergement et un service de restauration limité et/ou une cuisine ainsi que d'autres prestations et activités, principalement destiné aux jeunes dans un objectif éducatif et récréatif.

Centre international de séjour

Lieu d'hébergement, de restauration et culturel comportant d'importants espaces collectifs permettant la convivialité, les rencontres et les échanges internationaux.

Centre de vacances

Établissement permanent ou temporaire où sont collectivement hébergés hors du domicile familial, à l'occasion de leurs vacances scolaires ou de leurs congés professionnels, des mineurs âgés de plus de 4 ans.

Résidence de tourisme

Établissement commercial d'hébergement faisant l'objet d'une exploitation permanente ou saisonnière. Il est constitué de chambres ou d'appartements meublés disposés en unités collectives ou pavillonnaires et offerts à la location à la journée, à la semaine ou au mois à une clientèle touristique. L'établissement doit être doté d'un minimum d'équipements ou de services communs.

Charente-Maritime littorale

Zones de La Rochelle-Rochefort et d'Arvert-Royan

Charente-Maritime insulaire

Zones de Marennes/Oléron et de l'île de Ré

Charente-Maritime intérieure

Zones de la Charente-Maritime hors littorale et insulaire

Balnéaire

Comprend les zones littorale et insulaire

Non balnéaire

Départements et zones régionaux hors zones littorale et insulaire

Poitou-Charentes :

nouvelle enquête en 2007 sur les autres hébergements collectifs touristiques (hors hôtels et campings)

Cette enquête est née, en Poitou-Charentes, d'une volonté commune à l'Insee et à ses partenaires sur le tourisme (DRT, CRT, CDT) d'élargir le champ des enquêtes de fréquentation.

Rappelons la directive européenne (95/57/CE du 23 novembre 1995) qui vise à effectuer au niveau régional : la collecte, le dépouillement, le traitement et la transmission d'informations statistiques communautaires harmonisées en matière de demande et d'offre touristiques sur le champ des hébergements collectifs.

Cette enquête a pour but de suivre la fréquentation touristique des hébergements collectifs autres que les hôtels et les campings : villages de vacances, maisons familiales de vacances, auberges de jeunesse, centres internationaux de séjour, centres de vacances et résidences de tourisme.

L'Insee Rhône-Alpes réalise ce type d'enquête depuis 1993 et reste la seule région à l'utiliser jusqu'en 2006. En 2007, les directions régionales de Languedoc-Roussillon et Poitou-Charentes ont lancé ce projet conjointement.

L'enquête est réalisée chaque mois d'avril à septembre par voie postale auprès des 145 établissements entrant dans le champ de l'enquête.

Pour tout renseignement statistique

www.insee.fr/poitou-charentes

insee-contact@insee.fr

0 825 889 452 (0,15 €/mn)

du lundi au vendredi de 9 h à 17 h



Insee Poitou-Charentes
5 rue Sainte-Catherine - BP 557
86020 Poitiers Cedex
Tél : 05 49 30 01 01
Fax : 05 49 30 01 03
sed-poitou-charentes@insee.fr

Directeur de la publication : Francis VENNAT
Rédactrice en chef : Dorothee AGUER

Dépôt légal avril 2008
N° CPPAP 0908 B 06698 - ISSN 0221-1068
Code SAGE DEC28156
Impression MEGATOP, Naintré

Sources

- Enquêtes mensuelles de fréquentation touristique : réalisées par l'Insee et la direction du Tourisme avec un élargissement du champ grâce à un partenariat avec le comité régional du Tourisme Poitou-Charentes, les comités départementaux du Tourisme de la Charente, de la Charente-Maritime, des Deux-Sèvres et de la Vienne. La délégation régionale au Tourisme participe au financement de l'enquête autre hébergement collectif.

- Schéma régional du tourisme 2005-2010 de la Région Poitou-Charentes.

- Publications de l'Observatoire du Tourisme.